

*Préfaces de M<sup>gr</sup> GUILLAUME, évêque émérite de Saint-Dié et*

*de M<sup>gr</sup> DI FALCO LEANDRI, évêque de Gap et d'Embrun*

*Postface de M<sup>gr</sup> HUOT-PLEUROUX, ancien secrétaire général de l'Épiscopat*

Aimé Richardt

# Saint François de Sales

et la Contre-Réforme

FRANÇOIS-XAVIER DE  GUIBERT

SAINT FRANÇOIS DE SALES  
ET LA CONTRE-RÉFORME

## Du même auteur

*Issuet*, In Fine, 1992.

*nelon*, In Fine, 1993. Grand prix d'Histoire de l'Académie française 1994.

*urdaloue*, In Fine, 1995.

*olbert et le colbertisme*, Tallandier, 1997.

*uvois, le bras armé de Louis XIV*, Tallandier, 1998.

*Soleil du Grand Siècle*, Tallandier, 2000. Prix Hugues Capet 2000.

*assillon*, In Fine, 2001.

*Jansénisme*, François-Xavier de Guibert, 2002.

*Régence*, Tallandier, 2003. Préface de Madame la Comtesse de Paris.

*Les Savants du Roi-Soleil*, François-Xavier de Guibert, 2003. Préface de Christian Poncelet, président du Sénat.

*Le saint Robert Bellarmin*, François-Xavier de Guibert, 2004.

*Les Médecins du Grand Siècle*, François-Xavier de Guibert, 2005.

*Louis XV, le mal-aimé*, François-Xavier de Guibert, 2006. Préface du prince Jean de France.

*La Vérité sur l'affaire Galilée*, François-Xavier de Guibert, 2007.

*Le Pape*, François-Xavier de Guibert, 2008.

*Le Pape*, François-Xavier de Guibert, 2009.

*Le Pape*, François-Xavier de Guibert, 2010.

*Henri VIII et le schisme anglican*, Cerf, 2012.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

un autel sacré, avec béguin et chemise sur la robe et une robe à deux bras, trouée et accoutrée, avec gobelet sacré, corporaux et autres choses requises, que tout est perdu et gâté. »

\*

Comme les débats traînaient en longueur, Viret et Farel s'adressèrent au peuple de Lausanne. Viret, parlant en premier, s'en prit au clergé catholique : « Les prêtres, au lieu d'enseigner à leur peuple la parole de Dieu, mettent des prêcheurs de bois et de pierre [les statues de Saints]... cependant ils font grande chère et sont sans soucis... et le pauvre peuple est abêti et baise les bois et les pierres<sup>17</sup>. »

\*

Le 2 novembre 1536, le bailli de Lausanne, jugeant que les réformés l'avaient emporté, se mit à la tête d'une troupe d'archers et fit le tour des paroisses du Lausannois, « parcourant les campagnes, rasant les chapelles, renversant les autels et abattant les croix... aux cris de “À bas les papistes<sup>18</sup>” ». « Quand il ne resta plus dans tout le Lausannois un autel, un bénitier, une statue, une image de bois, de pierre ou d'airain, la réforme protestante proclama que le pays s'était converti<sup>19</sup>... »

\*

Les réformés n'y allaient pas de main morte dans leur

entreprise de « conversion ». Voici, par exemple, l'ultimatum donné aux habitants d'Yverdon<sup>20</sup> qui refusaient d'ouvrir les portes de leur ville aux troupes bernoises : « Que la ville serait dépouillée de ses droits et titres, de son artillerie, de ses cuirasses et d'autres armes ; que les habitants paieraient une forte rançon, remettraient aux Bernois leurs armes et tous les effets qu'on y avait sauvés, de telle sorte que chacun ne garderait qu'un couteau à couper le pain. »

Effrayés, les bourgeois ouvrirent les portes de la ville ; une fois dans la place, les Bernois convoquèrent les prêtres catholiques et leur interdirent de dire la messe. Tous les tableaux et images pieuses furent jetés au feu... Le 7 juin 1536, il fut défendu d'aller à la messe et à confesse sous peine d'une amende de dix florins d'argent<sup>21</sup>...

\*

En 1594, un jeune homme s'écriera : « C'est par la charité qu'il faut ébranler les murs de Genève, par la charité qu'il faut la recouvrer... il faut [les] renverser par des prières ardentes et livrer l'assaut par la charité fraternelle<sup>22</sup>. »

Ce jeune homme, c'est François de Sales. Voici son histoire.

- 
1. Dont François de Sales sera l'évêque en titre à partir de 1602.
  2. Telles que Lausanne, le Lausannois, le Chablais...
  3. Été 1597.
  4. Décembre 1602.
  5. Il devint évêque de Genève en avril 1523.
  6. Il se retira d'abord à Annecy (où, depuis, ses successeurs ont toujours fait leur résidence), puis à Rome où le pape le fit cardinal.

7. Au début du XV<sup>e</sup> siècle. La Maison de Savoie était une maison souveraine d'Italie, dont la fondation remontait au XI<sup>e</sup> siècle.

8. Tels que y battre monnaie, y convoquer l'assemblée des états généraux de Savoie, etc.

9. Prieur de l'abbaye de Saint-Victor vers 1520-1540.

10. Purification de la Vierge (Chandeleur). Fête annuelle célébrée le 2 février.

11. N'étaient éligibles que des « marchands grossiers » [de gros] qui ne vendent rien par le menu [au détail], ainsi que des gentilshommes et des « personnes savantes ».

12. MONTER, *De l'évêque à la Rome protestante* (Toulouse, 1974).

13. Tels que Ami Perrin, Malbuisson, Claude Roger et surtout Farel...

14. Les Bernois étaient des réformés luthériens.

15. François I<sup>er</sup> lui réclamait l'héritage de Louise, sa mère, que le duc de Savoie lui refusait. D'après le roi de France, cet héritage s'étendait aux comtés de Nice et de Villefranche, et à une partie du Piémont.

16. Catholique ou protestante.

17. RUCHAT, t. VI, p. 226. Actes de la *dispute*.

18. RUCHAT, t. VI, p. 334.

19. Cité par J.-M. AUDIN, *Histoire de la vie de Calvin*, Paris, 1856.

20. Petite ville située à une trentaine de kilomètre au nord de Lausanne.

21. On voit qu'un siècle et demi avant Louvois, les réformés suisses savaient se comporter en « missionnaires bottés ».

22. Cité par François ANGELIER, *Saint François de Sales*, p. 100 (Pygmalion, Paris, 1997).

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

six ans<sup>6</sup> à passer sur les bancs de la Faculté des arts pour décrocher la Maîtrise ès arts, diplôme lui permettant de s'inscrire à la Faculté de droit, comme le désirait son père.

\*

Donc, le 3 octobre 1578, François commença ses cours au collège de Clermont, où il va successivement parcourir les trois classes du cycle de *grammaire*, puis les cours d'*humanité* et de *rhétorique*. Est-il pensionnaire, ou continue-t-il à résider à l'hôtel de la Rose-Blanche ? On ne sait, mais vu les horaires d'études, nous inclinons à penser qu'il fut au moins demi-pensionnaire.

Le programme journalier des élèves du collège de Clermont a de quoi faire frémir<sup>7</sup>. Qu'on en juge :

« Le lever est à quatre heures. À cinq heures, même l'hiver, il y a pour tous une classe suivie de la messe et du déjeuner. Au déjeuner, un petit pain. De huit à dix heures grande classe. À onze heures, le dîner<sup>8</sup>. Suit la récréation qui consiste surtout dans la lecture de quelque poète et des interrogations sur les leçons de la matinée. L'après-midi amène une nouvelle grande classe. À six heures vient le souper. On répète encore une leçon. Enfin, après un salut du Saint-Sacrement, cérémonie dont l'institution date de ce XVI<sup>e</sup> siècle, c'était le coucher<sup>9</sup>. »

\*

Après avoir suivi pendant quatre ans (de 1578 à 1582) le cursus de *grammaire*, d'*humanité* et de *rhétorique*, François

s'inscrivit à la Faculté des arts<sup>10</sup>, pour un programme qui devait le mener à la licence et la maîtrise ès arts. Dans le même temps et pour obéir à M. de Boisy, son précepteur, M. Déage, « lui fit apprendre à danser, à faire des armes (de l'escrime) et à monter à cheval ». Il le présenta dans la bonne société parisienne, où « sa famille a des liens de parentage ou d'amitié<sup>11</sup> ».

\*

Si le cursus suivi par François lors des quatre années préparatoires passées au collège de Clermont avait été rude, celui de la faculté des arts l'était tout autant. Les cours magistraux se déroulaient de la manière suivante : le professeur lisait à haute voix quelques pages d'un livre qui était au programme de l'année puis, selon son humeur, se livrait à une explication de texte (*expositio*) ou posait des questions aux élèves et critiquait leurs réponses (*quaestio*).

Quels étaient les auteurs étudiés ? Tout d'abord, et surtout, Aristote dans ses traductions latines, par exemple le *Physica*, consacré aux sciences naturelles, le *de Anima* pour les cours de psychologie, *Nicomachean Ethics* pour l'éthique, l'*Organon* pour la logique et *Metaphysica* pour la science de l'être. S'ajoutaient l'*Arithmetica* de Boethius, les livres de géométrie d'Euclide, et l'*Almageste* de Ptolémée qui, écrit au deuxième siècle de notre ère, demeura la base de l'enseignement de l'astronomie jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>.

\*

Bon élève, appliqué, intelligent, François suivit sans peine les cours de lettres et d'arts libéraux, et commença le cours de philosophie à la rentrée de 1584<sup>13</sup> puis, de son propre chef, il entreprit d'étudier en même temps la théologie.

Comment s'y prit-il ? M. Déage, son précepteur, s'était, lui, inscrit à la Sorbonne où il suivait les cours de théologie. François n'hésita pas à lui demander, comme une faveur particulière : « Je veux voir... la théologie. Elle seule m'enseignera ce que Dieu désire montrer à mon âme ; tant que je ne l'étudierai pas, je serai comme le pauvre aveugle qui fit cette prière<sup>14</sup>. »

Ému, le précepteur accorda sur-le-champ l'autorisation demandée.

Donc, à partir de la fin de 1584, François commença à étudier la théologie. Comment ? « Dès [qu'il] sortait de sa classe, il allait l'attendre [M. Déage] dans la sienne, écoutait les disputes et l'explication, et quand il arrivait assez tôt, il écrivait les leçons de théologie qu'on y faisait ; et, étant de retour en la maison, ayant un peu de loisir, il copiait les cahiers de son dit précepteur<sup>15</sup>. »

Un autre témoin de sa vie<sup>16</sup> a conté :

« Soudain [dès] qu'il avait du loisir, bien souvent s'échappant au sortir des classes de philosophie, il perdait [sautait] ses repas ordinaires afin de s'en aller à la Sorbonne ouïr les disputes de théologie, auxquelles il se rendait fort attentif. »

Y comprenait-il grand-chose ? Érasme, qui commença à suivre les cours de théologie de la Sorbonne en 1495, n'était guère satisfait de l'enseignement qu'il y reçut : « Il en conçut une aversion incurable pour la scolastique<sup>17</sup> avec son formalisme désuet, son talmudisme insipide et ses subtilités ;

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

l'empereur Auguste jusqu'à Justinien. Ce dernier l'avait fait établir [en 530] par son chancelier Tribonien<sup>12</sup>.

\*

L'assimilation du *Pandectes* ne se fit pas sans mal ! En témoignent ces notes de François :

« Pour moi, pauvre novice, ces petites notes sur les *Pandectes*, très simples en elles-mêmes, furent passablement pénibles et laborieuses... »

Sans que l'on sache pourquoi, les professeurs de droit romain discouraient aussi sur *de disciplina militari*, ce dont François se plaignit :

« On traite ici longuement de la discipline militaire... je ne vois pas qu'il soit utile de suer sur de telles questions... attendu [qu'elles] ont vieilli, il ne paraît pas profitable de consacrer à leur examen ce temps de la canicule... »

\*

Tout concentré qu'il était sur ses études de droit, François n'oubliait pas sa passion pour la théologie. Il écrira plus tard : « Pendant que j'étais à Padoue, j'étudiais le droit pour plaire à mon père et, pour me plaire à moi-même, j'étudiais [la] théologie. » Il pratiquait d'ailleurs un amalgame tout personnel entre ces deux disciplines, notant, par exemple, après avoir terminé<sup>13</sup> l'étude d'une partie des *Pandectes*<sup>14</sup> :

« J'ai achevé, par la volonté de Dieu et avec la protection de la très sainte Mère de Dieu et de mes saint Patrons, ces petites

notes sur les *Pandectes*... l'an 1591, le 10 juillet, mémorable par le tremblement de terre que nous avons perçu à cinq heures et demie de l'après-midi.

Et véritablement, *les nations ont été troublées, et les royaumes ont chancelé*... Et la terre a été remuée. *Cherchez d'abord le royaume de Dieu, et tout vous sera donné par surcroît.* »

\*

Mgr Trochu a cette belle formule : « Le droit, c'est la plaine où parfois l'air manque ; la théologie, c'est la montagne où François va respirer à pleins poumons. »

\*

## LA GRAVE MALADIE DE 1590-1591

Le 26 juillet 1590, François de Sales écrivait à l'un de ses anciens professeurs<sup>15</sup> : « Il y a ici [à Padoue] jusqu'à quarante-deux de nos Français terrassés par la fièvre. »

La chaleur torride qui régnait alors sur la province, combinée avec la détestable hygiène de vie des habitants de Padoue<sup>16</sup>, créa des ravages parmi la population. Quelques mois après sa lettre, François fut lui-même terrassé par la fièvre.

Dom Jean de Saint François a décrit son état :

« Comme il était fort ordonné à l'étude, et qu'il négligeait les exercices du corps pour vaquer avec plus de temps et de commodité à ceux de l'esprit, il se fit un grand amas

d'humeurs<sup>17</sup> en son corps qui se jetèrent sur son visage et il fut saisi d'une grosse fièvre continue accompagnée d'une fâcheuse dysenterie<sup>18</sup>. »

Au début de janvier 1591, François fut obligé de garder la chambre ; la fièvre empirant, M. Déage fit venir un médecin<sup>19</sup> qui, après avoir examiné longuement le malade, se montra fort pessimiste et n'hésita pas à déclarer que François « était proche de la fin » et qu'il fallait penser à lui administrer le Viatique et l'Extrême-Onction, ce qui fut fait.<sup>20</sup>

\*

Effet bénéfique des saignées administrées par le docteur Bottoni, ou manifestation de la robuste constitution de François ? Toujours est-il que, peu à peu, la santé revint et que M. Déage eut le bonheur de voir son élève reprendre le chemin de la faculté de droit... et de celle de théologie.

\*

## LA DOULOUREUSE QUESTION DE LA PRÉDESTINATION (JANVIER À JUIN 1591)

On se souvient des doutes qui avaient assailli François au cours de la fin de l'année de 1586, et comment il avait échappé à la terreur que lui causait la *prédestination*, cette invention de Luther qui, s'appuyant sur saint Augustin, prétendait que tout homme était soit damné, soit sauvé par la volonté de Dieu, et que ceux qu'il destinait à la damnation ne pouvaient rien faire

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

insigne.

37. Mgr Trochu note avec humour : « Charles-Auguste de Sales prenant ce nom propre pour un nombre, a commis une amusante méprise. » Panciroli, écrit-il, pria l'assemblée des Docteurs, *qui fut de quarante-huit ...* « Depuis, plus d'un historien a rayé de l'existence, pour le multiplier par quarante-huit, Camille Quarantotto ! »

38. Cité par Mgr Trochu : Velleius Paterculus, consul sous l'empereur Claude, donna son nom à ce senatus-consulte [loi] qui interdisait à la femme, mariée ou non, de s'obliger [se porter caution] soit pour garantir la dette d'autrui, soit pour prendre la place du débiteur.

39. On l'appelait le « prince de la jurisprudence ».

40. En fait, ces compliments, assez extravagants, étaient communs à tous les diplômés. C'était une formule stéréotypée.

41. Il avait été fait chanoine du Chapitre de Genève-Annecy en mars.

42. Charles-Auguste de SALES, *op. cit.*, p. 35.

43. Où se trouvait, dans la cathédrale, la *Santa Casa*, ou maison de la Vierge, que la tradition disait avoir été apportée en 1295, par des anges.

44. Cité par Mgr TROCHU, *op. cit.*, p. 210.

45. Le 21 janvier 1592, François reçut, à Padoue, ses lettres patentes de congréganiste de Notre-Dame et la visite du père Possevin.

46. Au sud du lac d'Annecy. M. de Boisys s'y était retiré avec sa famille, car la région de Brens était devenue dangereuse : le Chablais était dévasté périodiquement par les Bernois et les Genevois, puis par les troupes du duc de Savoie...

## Chapitre 5

**L'AVOCAT (NOVEMBRE 1592) ; FRANÇOIS REFUSE DES LETTRES PATENTES DE SÉNATEUR (1593). IL EST NOMMÉ PRÉVÔT DU CHAPITRE DE SAINT PIERRE DE GENÈVE (7 MAI 1593). L'AVEU AU PÈRE. LES ORDRES SACRÉS (MAI-DÉCEMBRE 1593).**

« Lorsque, le février 1592, François rentre au château de La Thuile, ses parents, sa famille et ses amis lui font grande fête : il est chargé de diplômes et de promesses, les plus hautes ambitions lui sont permises ; ses chances dans la vie semblent immenses<sup>1</sup>. »

\*

Toute la noblesse locale vint l'accueillir : « Le château se remplit de parents, la réjouissance fut extrême. »

Très vite, toutefois, son père entreprit de le « pousser en avant ». D'abord, le marier (sa future femme est déjà choisie<sup>2</sup>), puis l'inscrire au barreau. Ses plans bien établis, M. de Boisy convoque son fils : « François, lui dit-il, puisque vous êtes l'aîné de vos frères qui sont en grand nombre, vous devez aussi

être un jour leur appui. Et partant, il faut que vous jetiez [que vous affirmiez] votre prétention à des charges que la connaissance des bonnes lettres ne refuse jamais à vos semblables. Vous savez que nos ancêtres ont apporté à notre maison, par la grâce de Dieu, beaucoup d'armoiries et de généalogies ; mais certes, quant aux revenus, ils n'en ont mis qu'à médiocrité. Il est en votre pouvoir d'y apporter l'un et l'autre<sup>3</sup>, si vous voulez...

Votre mère et moi, après avoir bien considéré le tout, trouvons qu'il est nécessaire que vous alliez à Chambéry pour vous faire recevoir avocat au sénat<sup>4</sup>. »

« Je le ferai, mon père », répondit François.

\*

Donc, quelques jours plus tard, il se mit en route pour Chambéry<sup>5</sup>, muni de deux lettres de recommandation, l'une pour un jurisconsulte<sup>6</sup> et l'autre pour le second président du Sénat, M. Raymond Pobel. Puissant personnage, celui-ci « arrangea toutes choses, fit inscrire le candidat pour l'examen d'usage et promit de placer cette formalité à une date aussi rapprochée que possible ».

Dans le même temps, M. de Boisy, qui comptait bien accélérer les choses, envoya François rencontrer Françoise Suchet, la fiancée qu'il lui destinait. L'entrevue eut lieu au château de Sallanches<sup>7</sup>.

Bien accueilli, François « fut poli, courtois, autant qu'on peut l'être, mais il ne fut que cela... François paraissait faire au seigneur de Bellegarde et à sa nièce une visite de bienséance, rien de plus ».

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

## Chapitre 6

### **LA PRÉVÔTÉ. « IL FAUT RECONQUÉRIR GENÈVE » (DÉCEMBRE 1593). LA MISSION DU CHABLAIS (1594).**

Quelques jours après Noël, François fut *installé* [officiellement] prévôt du chapitre de Genève dans une cérémonie à l'église Saint-François d'Annecy<sup>1</sup>.

C'est à cette occasion qu'il prononça un important discours qui annonce ce que sera son activité de prévôt, d'abord, puis de prélat, ensuite. Sur le thème « Il faut reconquérir Genève », c'est un appel aux armes, « aux armes spirituelles s'entend<sup>2</sup> ».

\*

Après avoir distribué les cadeaux traditionnels que tout nouveau prévôt devait offrir à chacun des chanoines, aux vicaires, aux sousdiacres et autres petits clercs<sup>3</sup>, « il prit possession de sa prévôté par le baiser du grand autel avec toutes les cérémonies accoutumées en telle rencontre. Et comme tout le monde était ravi de le voir en habit canonial, on courut en foule dans l'église, en sorte que les chanoines avaient peine à se remuer, tant on les pressait de toutes parts. Le nouveau prévôt, étant debout devant sa stalle, harangue Messieurs du

Chapitre<sup>4</sup> ».

Après avoir égrené les compliments d'usage, puis avoir souscrit aux protestations d'indignité courantes, François change tout à coup de ton, et s'adressant à : *Mes compagnons d'armes*, il va dissenter longuement sur le thème de la reconquête de Genève, reconquête toute spirituelle.

Ce discours-programme étant d'une importance capitale pour éclairer et la pensée de François de Sales, et sa conception de l'action à mener pour arriver à cette reconquête, nous allons en citer de larges extraits<sup>5</sup> :

« C'est par la charité qu'il faut ébranler les murs de Genève, par la charité qu'il faut l'envahir, par la charité qu'il faut la reconquérir...

Je ne vous propose ni le fer, ni la poudre dont l'odeur et la saveur évoquent la fournaise de l'enfer. Je n'organise pas un de ces camps dont les soldats n'ont ni foi ni pitié. Que notre camp soit le camp de Dieu, dont les trompettes font entendre en accents pleins de douceur : *Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu des armées...*

Il faut renverser les murs de Genève par des prières ardentes et livrer l'assaut par la charité fraternelle... ; en avant donc, et courage, excellents Frères ! Tout cède à la charité ; l'amour est fort comme la mort, et à celui qui aime, rien n'est difficile...

Nous laisserait-elle donc insensible cette douleur que nous devrions éprouver par suite d'un exil d'autant plus lourd<sup>6</sup> et moins honorable que nos péchés à tous en prolongent la durée ? Les Israélites s'assi-rent sur les rives des fleuves de Babylone et pleurèrent au souvenir de Sion. Que ferons-nous donc, chanoines de Genève ? Ne sommes-nous exilés et pèlerins sur une terre étrangère, celle que nous habitons et foulons de nos pieds ?

Asseyons-nous donc sur ces rivages des fleuves de Babylone... pleurons au souvenir de cette Sion genevoise [Genève], jadis si glorieuse des trophées du Christ, et aujourd'hui... gisant accablée sous la honteuse servitude des hérétiques [protestants]...

L'hérésie, partout où elle passe, renverse, détruit les églises, brise les images des saints. Or Genève conserve ses temples intacts<sup>7</sup>, le visage seul de ses images [les tableaux, fresques et statues] a été récemment détérioré ; les stalles des Chanoines subsistent encore<sup>8</sup>...

Bons signes, mes Compagnons, bons signes ! Conduite providentielle qui rappelle à nos ennemis l'usurpation de nos sièges, nous excite à recouvrer notre bien, par un heureux retour... »

\*

Les Visitandines relatent : « sur cela [ayant conclu] il fit une profonde inclination à l'assemblée. Tout le peuple le chargeait d'acclamations et de bénédictions. »

\*

Ayant ainsi proposé à ses chanoines leur « feuille de route » : *il faut reconquérir Genève*, le prévôt frais émoulu va se mettre au travail. Tout en continuant « pour se plaire à lui-même » son étude de la théologie, il eut ses heures de confessionnal, attiré qu'il fut par cette fonction du ministère. Il prononça aussi de nombreux sermons, qui lui valurent une

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

telles que l'origine divine de l'Église catholique, la réalité de l'Eucharistie et de la Messe.

Peu à peu, son auditoire du dimanche s'accroît pour atteindre une douzaine, tous anciens catholiques devenus calvinistes par la force des choses...

La réaction des autorités réformées ne se fit pas attendre, comme le déplore François dans une lettre au sénateur Favre<sup>18</sup>.

« Le gouverneur des Allinges, avec quelques autres catholiques, n'a rien négligé pour attirer, par de secrètes persuasions, les paysans des alentours et les bourgeois d'Évian à nos sermons.

Seulement le démon s'en est tout de suite aperçu, car les principaux de Thonon [les chefs des calvinistes] ayant assemblé leur conseil, se sont jurés par une souveraine perfidie que ni eux ni le peuple n'assisteraient jamais aux prédications catholiques...

Cela fut fait, à ce qu'on m'a dit, à la maison de ville, et plusieurs avaient déjà pris cette résolution à *l'assemblée des impies* qu'ils nomment leur consistoire...

Que feriez-vous, mon frère ? *Leur cœur est endurci*<sup>19</sup> : ils ne veulent pas nous écouter parce qu'ils ne veulent pas écouter Dieu... Ils voudraient nous enlever l'espérance de mener nos affaires à bien, et, par suite, nous contraindre à partir, mais il n'en sera pas ainsi... »

Loin de se décourager, François proposa de « rétablir la célébration du Saint Sacrifice [la Messe] le plus tôt qu'il se pourra, afin que *l'homme ennemi* voie que, par ses artifices, il nous donne du courage au lieu de nous l'enlever<sup>20</sup>. »

L'hiver de 1594-1595 fut d'une rudesse exceptionnelle, rendant particulièrement pénible les voyages quotidiens de François entre Thonon et la forteresse des Allinges. Avec humour, comme le baron d'Hermance lui répétait : « Vous vous tuez », François répondit : « Eh, seigneur baron, je n'en irai que plus tôt en paradis<sup>21</sup>. »

Toutefois la moisson demeurait mince ! Ayant entrepris de prêcher l'Avent de 1594 à Thonon, François en rendait compte à son ami Favre :

« Je commence aujourd'hui à prêcher l'avent à *quatre ou cinq* petites personnes ; tout le reste ignore malicieusement ce que veut dire *avent*<sup>22</sup>, et ce temps si auguste dans l'Église est en opprobre et en dérision parmi ces infidèles.

L'oraison, l'aumône et le jeûne sont les trois parties qui composent le *cordon difficilement rompu*<sup>23</sup> pour l'ennemi ; nous allons, avec la divine grâce, essayer d'en lier cet adversaire<sup>24</sup>. »

\*

Presque chaque jour, pendant cet Avent de 1594, il réunit les catholiques les plus courageux de Thonon, les confesse et leur distribue l'Eucharistie. Il rayonne également autour de la ville, sa bible et son chapelet à la main, visitant les catholiques dispersés dans les hameaux, essayant aussi, sans y réussir souvent, de pénétrer dans les foyers protestants ; mais la besogne est rude, « les gens ont peur, le prêtre papiste est à l'index, et l'œil de Genève surveille tout<sup>25</sup> ».

Ces voyages, par la mauvaise saison, étaient souvent périlleux. C'est ainsi qu'un soir, François, voyageant seul, fut

assailli par une meute de loups et n'eut que le temps de s'échapper en grimpant sur un arbre<sup>26</sup> où il passa la nuit, attaché à une branche par sa ceinture...

\*

Les éléments et les bêtes féroces n'étaient pas les seuls à menacer le missionnaire. Le 8 janvier 1595, François fut attaqué par un homme qui « s'est promis de le tuer et de porter sa tête à Genève » ; miraculeusement, le mousquet de l'assassin fit long feu et l'homme s'enfuit...

Une autre atteinte se produisit un soir de février 1595. Accompagné de trois autres personnes<sup>27</sup>, François remontait paisiblement vers la forteresse des Allinges lorsque deux hommes surgirent d'un buisson, et s'avancèrent vers lui, l'épée à la main. Sans perdre son sang-froid, le missionnaire alla à eux et leur parla... Stupéfaits, les assaillants lui dirent qu'on les avait payés pour le tuer, puis ils s'enfuirent.

Mis au courant de l'incident, M. de Boisy intima l'ordre à son fils de rentrer au château familial, mais François refusa, lui écrivant : « Nul ne peut douter de la mauvaise volonté de nos adversaires [les calvinistes] mais aussi vous fait-on tort quand on doute de notre courage<sup>28</sup>... »

\*

### *LES CONTROVERSESES, LE JOURNALISTE APÔTRE*

On a dit, écrit Mgr Trochu, « si saint Paul revenait de nos

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

\*

Forts de leurs résolutions, les syndics demandèrent à un des leurs de se rapprocher de Viret et de l'encourager à défier François de Sales. Pour motiver le pasteur, l'envoyé lui dit : « Pourquoi ne l'attaquez-vous pas en *dispute* ? Pourquoi souffrez-vous qu'il fasse l'insolent en cette ville [Thonon] ? Il s'est vanté d'avoir de si forts arguments qu'il défie même le diable d'y pouvoir répondre. Faites qu'il les déclare, afin que si la raison est de notre côté, nous [puissions le démontrer]...

Essayez une fois pour toutes ; et de vrai [en vérité], Monsieur, il y va de votre honneur<sup>5</sup>... »

\*

Ainsi mis au défi, Viret battit le rappel des ministres du Chablais et du pays de Vaud, les appelant à son aide. Après en avoir délibéré, ils tombèrent d'accord pour proposer à François une conférence publique, pensant que se sentant seul contre tous, il refuserait le combat.

François accepta la rencontre, et chacun se mit à fourbir ses armes : le champion catholique « se remettant au grec avec acharnement afin de mieux résoudre les objections des ministres portant sur les écritures<sup>6</sup> », et le groupe des pasteurs calvinistes décidant de se réunir pour présenter un front commun.

Cette réunion eut lieu en présence d'Antoine de Saint-Michel<sup>7</sup>, mais les pasteurs ne parvinrent pas à une entente. Il y eut « autant d'opinions que de têtes<sup>8</sup> ». Mécontent, le président du Consistoire<sup>9</sup> leur fixa et un jour et un lieu<sup>10</sup>, et les pria d'être prêts à débattre.

\*

« Au jour et au lieu fixés, il y eut foule... toute la ville de Thonon s'assembla<sup>11</sup>. »

Et il y eut aussi François, mais François tout seul ! Pas de ministres !

La foule attendit, puis commença à s'agiter ; François, paisible, souriant, attendit aussi... Tout à coup, un homme, un seul, apparut : c'était Viret qui, confus, tint au peuple le discours suivant :

« Mes collègues de Chablais et de Vaud, tout comme moi, étaient véritablement prêts à la dispute, mais après avoir mûrement considéré [réfléchi], ils ne jugent pas à propos de commencer une chose de si grande importance sans le consentement et expresse permission de Son Altesse [le duc de Savoie], de peur que cette entreprise n'apporte plutôt du dommage que du profit, autant à un parti qu'à l'autre<sup>12</sup>. »

Ébahie par cette dérobade, la foule hua le malheureux pasteur, pendant que François et plusieurs de ses amis riaient à gorge déployée ! Puis, le missionnaire restant seul maître du terrain, « prit en témoins tous les assistants qu'il ne tenait pas à lui que la dispute ne se fît ».

\*

Conséquence directe de la dérobade de Viret, ou réflexion sur les sermons de François ? Toujours est-il qu'un événement de la plus haute importance se produisit le 19 février 1596. Ce jour-là, en l'église de Thonon, Antoine de Saint Michel, seigneur d'Avully, président du Consistoire réformé, confesse

publiquement la foi catholique<sup>13</sup> !

Issu d'une vieille famille genevoise, Antoine de Saint Michel était « l'un des plus savants et plus opiniâtres calvinistes » de la province. La nouvelle de cette conversion, lorsqu'elle parvint à Genève, y fit l'effet d'un coup de tonnerre. Le pasteur Antoine de la Faye<sup>14</sup> annonça qu'il allait se rendre à Thonon, pour rencontrer Antoine de Saint-Michel et le ramener à l'orthodoxie calviniste. Thonon attendit... et ne vit rien venir.

Relevant le défi, François partit pour Genève, en compagnie du seigneur d'Avully, de son cousin Louis, et de « quelques autres de Thonon ».

La rencontre se déroula [probablement] dans la maison du ministre. Selon des témoins, celui-ci « mit en question la Présence réelle, le purgatoire, l'invocation des saints<sup>15</sup> ». François lui répondit point par point, le pressant si fort que Faye se mit en colère, et rompit la discussion<sup>16</sup>.

Le seigneur de Saint-Michel revint de Genève « confirmé dans sa foi catholique ».

\*

En avril 1596<sup>17</sup>, François termina ses prédications de Carême par un sermon sur la présence du Christ dans l'Eucharistie. Il affirmait avec force :

« La chair du Christ est dans l'Eucharistie, et non seulement sa chair, mais encore son sang, son âme vivante et vivifiante, avec sa divinité... Oh ! quel "festin", dans lequel on reçoit le Christ<sup>18</sup> ! »

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Mais aussi, mes Frères, si [après] je vous fais voir la face du mensonge contraire, je ne doute nullement que la laideur incroyable de celui-ci ne vous fasse beaucoup plus admirer et chérir la beauté de celle-là<sup>1</sup>. »

\*

Ces sermons, fermes dans le ton et la doctrine, entraînent de nombreuses conversions dans le Chablais, et jetèrent le trouble parmi les ministres genevois, qui s'inquiétaient de plus en plus des succès de François.

Était-il toujours doux et posé ? La plupart du temps, certes. Il lui arrivait toutefois de se laisser aller à quelques vivacités dans le propos. C'est ainsi qu'un jour, parlant de Calvin, et de ses prêches dans les églises genevoises désaffectées, il dit : « Calvin, ce punais [ce puant]<sup>2</sup> ! »

\*

De plus en plus, François se sent chez lui à Thonon : « On le voit aller et venir dans les rues, salué de beaucoup de gens ; il baptise, il confesse, il fait les catéchismes à l'église ; il visite ses malades... c'est un curé dans sa paroisse<sup>3</sup>... »

\*

Le 16 juin 1597, François reçut une lettre du nonce, pleine de louanges, et se terminant de manière assez mystérieuse :

« Je transmets à Votre Seigneurerie un bref du Saint-Père en réponse à la lettre que vous lui avez écrite<sup>4</sup>... et je ne veux pas manquer de vous dire que sa Sainteté vous aime beaucoup et vous a en très haute estime...

Quant à votre projet de concourir à ce bénéfice<sup>5</sup>, je ne puis que m'en remettre à vous, vous consulterez, vous réfléchirez...

Seulement je puis vous assurer que vous n'aurez cette paroisse que pour peu de temps, parce que Son Altesse [le duc de Savoie] vous destine à de plus grandes choses...<sup>6</sup>

\*

En fait, c'était là une manière toute romaine de lui annoncer une prochaine promotion. Depuis longtemps, Mgr de Granier « ne se sentait plus la force de régir, à lui seul, le diocèse de Genève, »<sup>7</sup> et il voulait faire du prévôt de son Chapitre, d'abord son coadjuteur, puis son successeur. Pour le bon évêque, François avait, et au-delà, toutes les qualités requises : la naissance, la distinction, les diplômes de deux universités prestigieuses, Paris et Padoue. De plus, il venait de démontrer, par son action dans le Chablais, ses talents de missionnaire. Le choix était excellent.

Mgr de Granier résolut donc de s'adresser au duc de Savoie<sup>8</sup> ; il lui fit donc porter<sup>9</sup> une requête concernant le futur coadjuteur, que Charles-Emmanuel reçut dans le courant du mois d'août 1597.

Et, dès la fin de ce mois, le duc répondit à l'évêque en lui envoyant des lettres patentes « par lesquelles Messire François de Sales est nommé, moyennant l'approbation du Saint-Siège, à l'évêché de Genève, par coadjutorerie ou autrement<sup>10</sup>. »

\*

Restait à obtenir l'investiture pontificale, mais ce n'était qu'une formalité. En fait, tout en l'ignorant encore, François était déjà coadjuteur...

\*

### LES QUARANTE HEURES D'ANNEMASSE

En cet été de 1597, il eut l'idée de donner aux catholiques du Chablais, par une grande cérémonie publique, le sentiment qu'ils étaient désormais nombreux et qu'il fallait à présent compter avec eux. Réunissant ses amis, il proposa d'organiser une cérémonie appelée *prière de Quarante Heures*<sup>11</sup>, idée qui fut adoptée par tous.

Afin d'éviter toute violence, François se refusa à la tenir à Thonon et proposa Annemasse, située à cinq lieues ; ceci fut aussi approuvé par tous. Consulté, le duc de Savoie donna son accord, regrettant toutefois de ne pouvoir y participer, retenu qu'il était par ses « travaux de guerre ».

Le 6 septembre, François reçut dans l'église Saint-Hippolyte de Thonon « tous les hommes et jeunes gens qui se [sentaient] assez robustes pour un si beau pèlerinage<sup>12</sup> ».

Après avoir dit la messe « à la fine pointe du jour », François quitta l'église suivi d'environ cinq cents paroissiens<sup>13</sup>. La procession se mit en marche, par un temps assez mauvais et sur des chemins « boueux et rompus ». De temps à autre, la pieuse colonne entonnait des cantiques... Dans chaque village traversé, de nouveaux convertis venaient grossir la petite troupe

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

\*

François présenta alors les requêtes de Mgr de Granier<sup>4</sup> ; le pape en confia l'étude à des commissaires, recommandant au jeune prévôt d'attendre leurs décisions en se délassant par des visites et des pèlerinages, ce qu'il fit, tout en se liant d'amitié avec le cardinal Camille Borghese, le futur Paul V. Il gagna aussi « l'estime et l'affection du cardinal César Baronius, l'auteur des *Annales Ecclésiastiques*<sup>5</sup> ».

\*

Le 15 mars, M. de Chissé fut reçu en audience par le pape auquel il présenta la requête de coadjutorerie pour François de Sales. « Eh bien, répondit Sa Sainteté, que notre cher fils se dispose à paraître devant nous pour son examen<sup>6</sup>. »

Toutefois, un grave problème de préséance se présenta aussitôt car l'ambassadeur de Turin auprès du Saint-Siège<sup>7</sup>, mis au courant, expliqua à François que se soumettre à cet examen était aller contre les privilèges de Son Altesse [le duc de Savoie]. En effet, selon lui, les élus du duc en étaient exempts<sup>8</sup>.

Mis au courant, le pape répondit qu'il ne voulait pas remettre en cause ce privilège, et que cet examen n'était « que pour son contentement afin de sonder la capacité du futur coadjuteur<sup>9</sup> ». Cette réponse donna toute satisfaction à l'ambassadeur.

\*

La situation étant donc clarifiée, François se rendit au palais papal le lundi 22 mars [1599] où il fut introduit dans une grande salle « toute pleine de monde<sup>10</sup> ».

Après s'être agenouillé, il fut interrogé sur « trente-cinq questions fort difficiles<sup>11</sup> ». Sans nous étendre sur les propositions soumises au candidat, nous citerons la dernière, présentée par le pape lui-même :

« Les évêques, demanda Clément VIII, peuvent-ils absoudre de l'hérésie ?

– Oui, répondit François, en vertu du sixième chapitre de la session vingt-quatrième du concile de Trente.

– Non, mon fils, répondit le pape en souriant, nous ne l'enten-dons pas ainsi, parce que ce pouvoir des évêques a été tout fraîchement révoqué<sup>12</sup>. »

\*

Se levant pour embrasser François, toujours agenouillé, Clément VIII déclara : « Aucun de ceux [évêques postulants] que nous ayons examinés jusqu'ici ne nous a donné autant de satisfaction<sup>13</sup> » puis, remonté sur son trône, il proclama que « son cher fils François de Sales, prévôt de saint-Pierre de Genève, était nommé coadjuteur du Révérendissime Seigneur Claude de Granier, avec le titre d'évêque de Nicopolis<sup>14</sup>, en la vieille Epire<sup>15</sup> ».

Il est à noter que François, toujours sans le sou, ne put payer les 200 écus qui lui auraient permis de retirer ses bulles de coadjuteur. Il ne les recevra qu'en 1602, après que sa mère se fut acquittée de sa dette auprès de la chancellerie pontificale...

\*

Après avoir célébré une messe à la basilique Saint-Pierre et reçu une dernière bénédiction de Clément VIII, le nouvel évêque prit le chemin du retour<sup>16</sup>, en passant par Notre-Dame de Lorette, où il célébra une messe.

Puis, par Bologne et Milan, les trois voyageurs<sup>17</sup> regagnèrent Turin, où François « fit une ample relation à Son Altesse Sérénissime de tout ce qu'il avait négocié à Rome, et lui fit voir une copie du bref<sup>18</sup> » [qui le nommait évêque de Nicopolis et coadjuteur de l'évêque de Genève]. Il lui remit également un décret, signé par Clément VIII le 24 mars, qui accordait à Mgr de Granier une grande partie des grâces qu'il avait sollicitées, ce qui entraîna d'ailleurs des cris d'orfraie de la part des chevaliers de Saint-Maurice auxquels le pape avait ordonné de pourvoir à l'entretien des prêtres nouvellement nommés à des paroisses du Chablais. En réponse, le nouveau coadjuteur se contenta d'écrire au duc :

« Ledit prévôt [François] supplie pour l'amour de Dieu que l'exécution [le début des paiements] ne soit aucunement retardée, mais avancée, maintenue et soutenue. »

\*

François ne revint à Annecy que le 1<sup>er</sup> juin [1599].

---

1. Il était accompagné de M. de Chissé, neveu de Mgr de Granier, et de son serviteur et ami Rolland. Celui-ci avait reçu la tonsure ainsi que les ordres mineurs.

2. Louis allait à Rome pour suivre des cours de droit, Antoine Favre, qui

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

## Chapitre 12

### **FRANÇOIS À PARIS. SA REQUÊTE. IL PRÊCHE LE CARÊME AU LOUVRE. SA RENCONTRE AVEC MADAME ACARIE. SA NOUVELLE VOCATION, « LA DIRECTION DES ÂMES ».**

« Le mardi 22 janvier 1602, Mgr de Sales et son escorte<sup>1</sup> arrivaient à Paris. Comme au temps de ses études, il prit gîte rue Saint-Jacques, non loin de son ancien collège de Clermont<sup>2</sup>. »

François commença son séjour parisien par une visite protocolaire au nonce<sup>3</sup> à qui il exposa le but de sa mission : obtenir que les bénéfices spoliés par les pasteurs protestants dans le pays de Gex soient rendus aux curés des vingt-six paroisses catholiques de la région. Déjà mis au courant de l'affaire par Rome, Mgr del Bufalo confia à François que le seul à pouvoir l'aider à obtenir une solution heureuse de cette affaire était M. de Villeroi<sup>4</sup> « à qui le roi s'en remettait des affaires étrangères de la France<sup>5</sup> ». Le nonce ajouta que si l'on parvenait à convaincre le ministre, tout serait gagné.

Or, être reçu par ce puissant personnage n'était pas chose facile : « Introduit par le nonce dans ce monde de la diplomatie, dont il a bien quelque expérience, le coadjuteur aura le temps de méditer et de prier tout à son aise pendant les interminables

attentes<sup>6</sup>. »

Enfin, il put rencontrer M. de Villeroi, lui remettre un mémoire<sup>7</sup>, et l'en entretenir. Le 8 février 1602, il écrivait à Mgr de Granier : « Là, j'ai bien eu à débattre pour nos prétentions. Néanmoins, à la fin, j'ai donné ma requête fondamentale, sur laquelle il me dit que le Conseil nous ferait droit et justice, et que nous n'en doutassions point...

[Tout cela prend] un peu plus de temps que je ne pensais...

Je suis marri que la dépense soit si grande, que déjà nous soyons en faute d'argent ; toutefois ce n'est ni faute d'épargne ni faute de soin, mais parce que tout nous a été fort cher<sup>8</sup>... »

\*

Lors de l'une de ses visites à l'hôtel de Mercoeur<sup>9</sup>, François rencontra la princesse de Longueville qui lui confia son embarras : « Le prédicateur engagé pour prêcher le Carême en la chapelle de la reine faisait faux bond, et Marie de Médicis avait prié la princesse d'en quérir un autre. N'était-ce pas chose providentielle que cette rencontre de Messire François de Sales ? La station devait s'ouvrir le 20 février, mercredi des Cendres<sup>10</sup>. »

Et François prêcha au Louvre !

Le 9 mars, il écrivait à M. de Quoex<sup>11</sup> : « Attendant l'issue de mes affaires, j'ai été forcé, par honnêteté, de prêcher en la chapelle de la reine trois fois la semaine, devant les princesses et les courtisans, n'ayant pu refuser aux prières et commandements qui m'ont été faits. »

Et ce fut un succès ! Le supérieur général des Feuillants<sup>12</sup> écrivait : « Il avait la voix forte, intelligible et posée, le style très

élégant, les termes bons, propres et naïfs [clairs], accommodés à ses pensées qui étaient claires, nettes et nullement confuses ni enveloppées ; ses conceptions rares [châtiées], hautes et divines, mais traitées par lui d'une façon commune et si facile, que chacun en était capable [le comprenait] jusques au plus simple peuple qui retenait aisément ses sermons... Il accompagnait tout cela d'un geste grave et majestueux, mais qui ne tenait en rien du fastueux ni du sévère... »

Dom Jean ajoute que « son but était d'attirer les âmes à Dieu par l'amour, et les cœurs par la douceur... Ainsi gagnait-il plus de cœurs en une heure par cette voie d'amour que d'autres en quarante jours par la voie de la rigueur<sup>13</sup>... »

\*

Il subsiste une note manuscrite de ce Carême de Paris sur le commentaire par François de la parabole du festin des noces :

« Que ce soit un vêtement nuptial, écrit-il... Mais quel est ce vêtement ? Le véritable amour.

Mais quel est ce véritable amour ? L'amour pur par lequel Dieu est aimé pour lui-même, le cœur lui étant totalement donné<sup>14</sup>... »

\*

Selon Charles-Auguste de Sales, l'éloquence du jeune prédicateur provoqua des conversions [de protestants] dont « s'émut toute la ville de Paris<sup>15</sup> ». Or François n'avait rien dit dans ses sermons contre le calvinisme mais, écrivait-il<sup>16</sup> :

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

mine l'Église » et qu'il définissait ainsi : « Il faut pleurer et prier en secret que Dieu mette [l'Église] où les hommes ne la sauraient mettre... Nous devons lui demander... qu'il réforme les abus qui se sont glissés dans la conduite des ministres de l'Église, et lui envoie de saints pasteurs animés du zèle de saint Charles [Borromée]<sup>31</sup> qui servent à la purifier par le feu de leur zèle et de leur science, et à la rendre *sans tache et sans rides pour la discipline* comme elle l'est pour la foi et la doctrine. »

\*

Fortes paroles que le nouvel évêque va affirmer dans un mandement du 15 janvier 1603. S'adressant tant aux prêtres qu'aux fidèles de son diocèse, il leur dicte – raidelement – leur devoir :

« François de Sales, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Évêque et Prince de Genève, à tous ceux qui ces présentes verront, salut.

Suivant les ordonnances et Constitutions apostoliques et le général consentement de l'Église de Dieu, Nous intimons par ces présentes le jeûne et l'abstinence du Saint Carême en tout ce diocèse, défendant très expressément à toutes personnes, de quelle qualité [condition sociale] qu'elles soient, de manger, vendre ni débiter les viandes lesquelles, selon les lois et coutumes de l'Église, sont prohibées en ce temps-là, sans expresse licence [autorisation] par écrit de Nous, notre Vicaire général ou autres à ces députés<sup>32</sup>... »

Voilà qui est rudement dit, et pourrait faire penser aux interdits qu'avait fulminés Calvin dans la toute proche Genève ! Il faut toutefois reconnaître qu'une reprise en main s'imposait

dans ce vaste diocèse, mais on peut remarquer que dans ce mandement, tout au moins, la douceur cédait le pas à l'autorité.

\*

Le 1<sup>er</sup> mai 1603, François est à Mondovi, ville du Piémont, pour rendre hommage, en tant qu'évêque d'un diocèse de Savoie, au duc Charles-Emmanuel. Bien reçu, il obtient pour le baillage du Chablais, qui se débat toujours dans des difficultés financières pour assurer le fonctionnement des paroisses, quelques secours et dégrèvement d'impôts.

\*

## LE PAYS DE GEX

Ayant bien en main son diocèse, et son administration, François entreprit de rétablir les affaires de la religion dans le pays de Gex. En premier lieu, il lui fallait obtenir qu'un récent arrêt du parlement de Bourgogne<sup>33</sup> soit appliqué ; très favorable aux catholiques, cet arrêt accordait « entière main levée<sup>34</sup> des revenus que les ministres [pasteurs protestants] tiraient sur les bénéfices ecclésiastiques, et principalement des lieux de Gex<sup>35</sup> ».

À la demande de François, le duc de Bellegarde fit proclamer que « les prédicants venus de Genève n'avaient, d'après [l'arrêt] aucun droit sur les revenus des anciens biens d'Église<sup>36</sup> ».

Bien entendu, les ministres protestants firent preuve de la

plus mauvaise volonté pour abandonner ces bénéfices « et baillèrent bien de la peine au bienheureux François<sup>37</sup> ».

Le comportement de François face à cette guérilla des protestants s'en trouva modifié, « ce n'est plus en missionnaire de terrain qu'il agit et combat, mais en juriste<sup>38</sup> et en diplomate<sup>39</sup> ».

La diplomatie, en effet, était nécessaire : Gex étant, non pas une terre savoyarde, mais une terre appartenant au roi de France, et

33. Le duc de Bellegarde avait été nommé « gouverneur de Bourgogne, Bresse, Gex, Bugey et autres lieux » et François s'empressa de lui rendre visite. bénéficiant donc des termes de l'édit de Nantes qui avait établi une coexistence pacifique entre catholiques et protestants. François ne pouvait donc pas réclamer un rétablissement complet du catholicisme mais, tout au plus, obtenir de Genève que les droits qui avaient été accordés en France aux protestants, fussent accordés aux catholiques du pays de Gex<sup>40</sup>.

\*

Laissant le pays de Gex à ses disputes et à ses procès, François revint vers son cher Chablais<sup>41</sup> et entra dans Thonon où il reçut un accueil chaleureux. « On le conduisit solennellement dans l'église de Notre-Dame... et là, agenouillé devant ce maître-autel qu'il avait relevé, l'ancien missionnaire remercia Dieu et la glorieuse Vierge... de la conversion des peuples du Chablais<sup>42</sup>... »

Deux mois plus tard, François exposait ainsi la situation de son diocèse au pape Clément VIII : « Il y a douze ans, dans soixante-quatre paroisses voisines de Genève<sup>43</sup> et pour ainsi parler, sous ses murs, l'hérésie occupait les chaires [les églises], elle avait tout envahi ; à la religion catholique, il ne restait

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

d'appel en appel, à restituer les biens « qu'il devait à une ordonnance qui avait ignoré la précédente<sup>4</sup> ».

François qui n'aimait pas les procès entre évêques, expliqua au duc de Savoie que « le Carême le mettrait en relation avec l'archevêque et qu'il ferait de son mieux pour s'arranger avec lui à l'amiable », ce qui acheva de le persuader.

\*

Donc, François, muni de l'autorisation de Charles-Emmanuel, arriva à Dijon dans les derniers jours de février 1604. Bien accueilli par les échevins<sup>5</sup>, il visita la chapelle du palais ducal<sup>6</sup> où il allait prêcher le Carême et, le 3 mars, mercredi des Cendres, il monta en chaire pour prononcer son premier sermon.

« D'après les notes qui subsistent de ce Carême, il est visible que l'évêque de Genève prêcha sur des paroles ou des scènes de l'évangile. Sa réputation de science, d'éloquence et de sainteté l'ayant précédé dans la capitale de la Bourgogne dès qu'il parut en chaire..., il se vit écouté d'un très grand peuple... Il y avait des religieux, des prêtres séculiers, des laïcs<sup>7</sup>... »

\*

Or, le vendredi 5 mars, alors qu'il célébrait la messe dans la sainte Chapelle, François aperçut dans son auditoire, « une jeune femme qui portait le costume des veuves<sup>8</sup> » et qui, tout en le fixant des yeux, l'écoutait avec une grande attention. L'ayant remarquée, il voulut en savoir plus sur elle, et il demanda à Mgr

Frémyot<sup>9</sup> : « Dites-moi, je vous supplie, qui est cette jeune dame, claire-brune, vêtue en veuve, qui se met en opposé [en face de moi] au sermon et qui écoute la parole de vérité si attentivement ? Mais c'est ma sœur Jeanne-Françoise, répondit l'archevêque.

– Oh bien, s'exclama François, je suis extrêmement aise qu'elle soit votre sœur<sup>10</sup>. »

\*

### JEANNE-FRANÇOISE FRÉMYOT, BARONNE DE CHANTAL<sup>11</sup>

« Jeanne était née à Dijon le 23 janvier 1572, quatre ans et demi après Mgr de Sales, du mariage de Bénigne Frémyot, alors conseiller de la cour des comptes, et de damoiselle Marguerite Berbisey. C'est à la confirmation qu'elle ajoutera à son prénom celui de Françoise<sup>12</sup>. »

Sa mère étant morte à la naissance d'un fils (André) en 1574, Jeanne fut élevée par son père et par sa tante, Marguerite Frémyot, veuve de Philippe Desbors.

On raconte d'elle que, « modeste et de foi vaillante », elle montrait « une aversion si incomparable aux hérétiques [protestants] que si quelqu'un d'eux la voulait toucher ou porter entre ses bras, elle ne cessait de crier qu'il ne l'eût posée [tant qu'il ne l'avait pas posée]<sup>13</sup> ».

Henri de Maupas, son premier biographe, dit d'elle : « Certain jour d'hiver, un gentilhomme calviniste vint faire visite au président [Frémyot]. Jeanne, alors âgée de cinq ans, s'amusait dans un coin de la librairie, où recevait son père. Des affaires, la conversation passa à la question religieuse. L'enfant ne fut pas

sans s'apercevoir que le huguenot niait l'Eucharistie. Soudain elle sortit de l'ombre. "Monsieur, s'écria-t-elle, il faut croire que Jésus-Christ est au Saint-Sacrement parce qu'il l'a dit ; quand vous ne croyez pas ce qu'il dit, vous le faites menteur."

Pour apaiser cette petite, le gentilhomme pensa qu'il suffirait de lui offrir des dragées. Il les déposa dans son tablier, mais vite elle courut les jeter au feu, disant à celui qui les lui avait données : "Voilà, monsieur, comment brûleront tous les hérétiques au feu d'enfer, parce qu'ils ne croient pas ce que Notre-Seigneur a dit<sup>14</sup>." »

\*

Après l'avoir envoyée parfaire son éducation dans sa propriété du Poitou, son père la rappela à Dijon et la donna en mariage à Christophe de Rabutin, baron de Chantal, dont les terres touchaient les siennes<sup>15</sup>.

Le mariage eut lieu en décembre 1592, dans la propriété de Rabutin, dont Jeanne devint la maîtresse de maison, devoir qu'elle assumait à la perfection : « Levée chaque jour à cinq heures, elle entendait la messe avec tous ses domestiques. Dès qu'elle avait donné ses ordres, elle prenait son aiguille et ne la quittait plus. Parfois, s'asseyant au milieu de ses servantes, elle leur parlait de Dieu, tout en travaillant. À celles qui avaient de la voix, elle enseignait le chant, afin que le dimanche, à la grand-messe, elles puissent soutenir le chœur.

Le soir, avant le coucher, tout son personnel s'assemblait encore pour lui rendre compte de la journée<sup>16</sup>. »

Son mari s'absentait fréquemment, tant pour aller guerroyer aux côtés du roi Henri IV, que pour passer de longs séjours à la

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

ne doit même pas se poser ; quant à la doctrine, il faut qu'elle soit suffisante et n'est pas requis qu'elle soit excellente<sup>26</sup>.

Au sujet de la légitime mission, Mgr de Sales cite le concile de Trente qui a proclamé : « C'est le principal devoir de l'évêque de prêcher », et ajoute : « Cette considération nous doit donner courage, car Dieu en cet exercice nous ajuste spécialement<sup>27</sup>. »

Cela dit, François définit le but que doit se fixer l'orateur sacré : « Sa fin et son intention doit être de faire ce que Notre-Seigneur est venu pour faire en ce monde : *Je suis venu afin qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient plus abondamment*<sup>28</sup>. »

Ce but ne sera atteint que si l'orateur s'adresse à la fois au cœur et à l'intelligence ; il doit émouvoir et *enseigner*.

Doit-il aussi plaire à son auditoire ? Il plaira s'il éclaire les fidèles et leur fait aimer Dieu, et il doit laisser de côté cette « élégance séculière, mondaine et profane... aux charlatans et courtisans qui s'y amusent. »

\*

Puis Mgr de Sales rappelle qu'à la base de toute prédication, il y a l'Écriture sainte où Dieu nous parle « dans sa langue naturelle ». Et somme toute, il n'y a qu'elle, car les livres des docteurs chrétiens que l'on consultera ne sont-ils pas « que l'Évangile expliqué, que l'Écriture sainte exposée » ?

Le prédicateur se méfiera des légendes, mais pourra employer avec à propos les *histoires profanes*<sup>29</sup>. Il faut surtout se garder de multiplier les souvenirs mythologiques : « Les fables des poètes sont d'un bien faible secours pour commenter les saints Évangiles. »

\*

Il termine en conseillant : « Il faut que nos paroles soient enflammées, non pas par des cris et des actions démesurées, mais par l'affection intérieure ; il faut qu'elles sortent du cœur plus que de la bouche. On a beau dire, mais le cœur parle au cœur, et la langue ne parle qu'aux oreilles<sup>30</sup>. »

### MORT DE CLÉMENT VIII, ÉLECTION DE LÉON XI

L'année 1605 devait voir la mort rapprochée de deux papes. Tout d'abord Clément VIII, ce pape laborieux et austère, qui gouvernait l'Église depuis treize ans ; puis, dix-neuf jours après son élection, Léon XI<sup>31</sup>.

On se souvient que celui-ci, qui n'était encore que le cardinal Alexandre de Médicis, avait pris part aux Quarante Heures de Thonon où il avait pu apprécier les qualités de François. Très vite, après son élection, il envisagea d'élever Mgr de Genève au cardinalat.

Charles-Auguste de Sales écrit : « Le pape Léon XI l'avait inscrit au catalogue de ceux qu'il devait bientôt créer cardinaux et de vrai la chose était telle [réelle]<sup>32</sup>. »

Mis au courant, François eut ce commentaire : « Je prie Dieu qu'il éloigne cette dignité de moi, car je n'en suis pas digne. C'est la vérité qu'il faut obéir à Sa Sainteté, mais voyez-vous, si le chapeau de cardinal n'était éloigné de moi que de trois pas, je ne remuerais par le pied pour le prendre<sup>33</sup>... »

La mort de Léon XI mit fin à ce projet que Paul V n'entreprit pas de concrétiser.

---

1. *Œuvres, op. cit.*, t. XXIII, p. 403.
2. Et sa petite sœur Jeanne de Sales, qui avait onze ans.
3. Ville du Jura où fut retrouvé, au XII<sup>e</sup> siècle, le corps de saint Claude, évêque de Besançon pendant sept années.
4. Mgr TROCHU, *op. cit.*, t. II, p. 144. Mme Marie Brûlart était la sœur aînée de l'abbesse. François et Mme de Chantal étaient convenus de se retrouver à Saint-Claude.
5. Mère de CHAUGY, *op. cit.*, p. 61.
6. Mère de CHAUGY, *op. cit.*, p. 62.
7. C'est ainsi que François de Sales appelle les tentations de la chair [mâter l'ânesse].
8. Cité par Mgr TROCHU, *op. cit.*, t. II, p. 149.
9. L'abbé commendataire de l'abbaye Notre-Dame d'Abondance.
10. Mgr TROCHU, *op. cit.*, t. II, p. 152.
11. J. MERCIER, *L'abbaye et la vallée d'Abondance* (Annecy, Niérat, 1885, p. 211).
12. Charles-Auguste de SALES, *op. cit.*, p. 327.
13. En 1606, on y dénombrait « 450 paroisses catholiques, cinq abbayes, six prieurés conventuels, quatre chartreuses, cinq couvents de « mendiants » (André RAVIER, *op. cit.*, p. 172).
14. Cité par André RAVIER, *op. cit.*, p. 173.
15. Mgr JULIEN, *op. cit.*, p. 135.
16. On se souvient qu'il avait commencé ses études à l'école de La Roche (1573-1575).
17. Mgr JULIEN, *op. cit.*, p. 133.
18. Mgr TROCHU, *op. cit.*, t. II, p. 168.
19. Et ce, dès 1595.
20. Le travail de François occupe trente pages du *Codex Fabrianus*. Il est inséré dans les *Œuvres, op. cit.*, t. XXIII, p. 67 et suivantes.
21. Rappelons que les premiers écrits polémiques de Luther contre l'Église catholique datent de 1520.
22. Cité par Mgr TROCHU, *op. cit.*, t. II, p. 170.
23. Cité par Aimé RICHARDT, *Saint Robert Bellarmin* (F.-X. de Guibert,

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

26. Cité par André RAVIER, *op. cit.*, p. 183.
27. Le 28 août 1607.
28. Cité par André RAVIER, *op. cit.*, p. 184.
29. Il reçut en septembre 1607 un diplôme d'affiliation de l'Ordre de Saint-Dominique.
30. La sœur cadette de François, que sa mère appelait « son petit cœur et ses délices. »
- 31.. *Œuvres, op. cit.*, t. XIII, p. 41.
32. Mgr TROCHU, *op. cit.*, t. II, p. 257.
33. Jeanne mourut le 8 octobre des suites d'une fièvre.
34. Cité par Mgr JULIEN, *op. cit.*, p. 146.
35. Cité par Mgr TROCHU, *op. cit.*, t. II, p. 259.
36. Ou Puits d'Orbe.
37. Cité par Mgr JULIEN, *op. cit.*, p. 147.

# Chapitre 18

## L'ACADÉMIE FLORIMONTANE. L'INTRODUCTION À LA VIE DÉVOTE (1609). LA MISE AU PAS DES MOINES DE L'ABBAYE DE TALLOIRES (1609).

« *La charité et la dévotion ne sont non plus [pas] différentes  
l'une de l'autre que la flamme l'est du feu... »*  
Saint François de Sales

### L'ACADÉMIE FLORIMONTANE

À la demande de son ami, Antonin Favre<sup>1</sup>, François entreprit, à la fin de 1606, de créer une société de lettrés et savants. Bien qu'elle n'eût qu'une vie fort courte (fin 1606 à 1610), cette *Académie* mérite que l'on s'y intéresse.

Baptisée *la Florimontane* parce que « les Muses fleurissent parmi les montagnes de Savoie »<sup>2</sup>, elle avait pour emblème un oranger, avec cette devise : *Des fleurs et des fruits immortels*<sup>3</sup>.

L'idée de François de Sales était d'organiser des rencontres au cours desquelles des savants et des hommes de lettres présenteraient leur savoir à « tous les braves maîtres des arts honnêtes, comme peintres, sculpteurs, menuisiers, architectes et semblables<sup>4</sup> ».

Il était recommandé aux conférenciers « d’enseigner bien, beaucoup et en peu de temps », tout en usant d’un style, tant parlé qu’écrit, qui soit « grave, exquis, plein, et ne ressente en point de façon la pédanterie<sup>5</sup> »...

Ces conseils sont à rapprocher de ceux que donnait François à son ami, Mgr Frémyot, l’archevêque de Bourges :

« La forme, dit le philosophe [Aristote], donne l’être et l’âme à la chose. Dites merveilles, mais ne les dites pas bien, ce n’est rien ; dites peu et dites bien, c’est beaucoup<sup>6</sup>. »

\*

Le document constitutif de l’Académie était d’une grande élévation de pensée :

« La fin [le but] de l’Académie sera l’exercice de toutes les vertus, la souveraine gloire de Dieu, le service des Sérénissimes Princes et l’utilité publique.

On n’y admettra point d’hérétique, schismatique, infidèle, apostat, ennemi de la Patrie ou des Sérénissimes Princes, perturbateurs du repos public ou marqué de quelque infamie publique.

Tous les académiciens entretiendront un amour mutuel et fraternel. On tâchera d’éloigner de l’Académie tout ce qui pourrait en quelque façon nourrir la discorde...

Le Prince de l’Académie sera toujours choisi quelque homme illustre, vertueux et porté au bien de l’Académie...

Le Secrétaire sera d’un esprit clair, subtil, expéditif et généreux, et bien versé aux lettres humaines...

Ceux qui arriveront, l’Académie étant commencée [la séance ayant débuté], s’assiéront sans cérémonie et sans aucune

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Dieu nous donne, Dieu nous ôte. *Son saint nom soit béni*<sup>7</sup>. »

\*

Puis, quinze jours plus tard, Mgr de Sales pressait ainsi Mme de Chantal : « Or bien, venez, chère Fille, *venez ès montagnes* ; Dieu vous y fasse voir l'Époux sacré qui *tressaille ès monts et outrepassé les collines*... Ah ! que cela fut bien chanté hier en notre église et dans mon cœur<sup>8</sup> ! »

Dès réception de cet appel, Mme de Chantal avertit ses parents de sa décision : elle allait les quitter pour rejoindre Mgr de Sales. « Le lundi 29 mars 1610 fut le jour du départ. Comme pour rendre plus déchirant son sacrifice, toute la parenté de Jeanne-Françoise s'était réunie chez le président Frémyot [son père]. Quant à lui, ne pouvant y tenir, il était allé pleurer dans son cabinet de travail. Après avoir embrassé ses proches, elle arriva à son Celse-Bénigne [son fils], alors âgé de quinze ans... Il semble qu'on avait ménagé un dernier assaut contre cette mère dont plus d'un ne comprenait pas la décision, si déconcertante, en effet, pour la sagesse humaine. Le jeune homme vint se jeter à ses pieds, et fut un sujet de pitié à toute cette noble compagnie.

... Mais quand elle voulut passer outre pour aller dire adieu à M. Frémyot, le jeune gentilhomme, avec des pleurs... s'alla coucher sur le seuil de la porte. « Hé bien, dit-il, ma mère, je suis trop faible... pour vous retenir, mais au moins sera-t-il dit que vous aurez foulé votre enfant aux pieds ! » ...

C'est alors que parut M. Frémyot, Jeanne-Françoise s'agenouilla pour la bénédiction paternelle... Ensuite, il [M. Frémyot] fit lever cette chère fille et [lui dit] :

« Allez donc où Dieu vous appelle, et arrêtons tous deux le

cours de nos justes larmes pour faire plus l'hommage à la divine volonté<sup>9</sup>... » »

\*

Puis Mme de Chantal prit la route<sup>10</sup>, et arriva le dimanche des Rameaux (4 avril 1610) sur la route de Genève où elle était attendue « par l'évêque [François de Sales] escorté de vingt-cinq personnes dont le président Favre, sa fille Jacqueline, des seigneurs, de nobles dames... »

Le cortège ainsi formé entra alors dans Annecy et s'arrêta dans la cour de l'hôtel d'Antoine Favre, où Mme de Chantal s'installa.

## LA VISITATION

Dans une lettre adressée à un conseiller du duc de Savoie<sup>11</sup>, François de Sales annonçait ainsi ses intentions :

« En la prochaine fête de la Pentecôte, on doit donner commencement à une congrégation de dames de grande vertu et qualité. Elles s'emploieront à plusieurs œuvres de charité en faveur des pauvres et des malades... Elles auront une maison où elles vivront ensemble<sup>12</sup>... » Puis François précise la règle : « [La congrégation] reçoit femmes veuves et filles indifféremment, mais non pas les filles qu'elles n'aient [avant] dix-sept ans... Le noviciat dure, selon les cas, deux ou trois ans et s'achève sur des vœux simples. Les sœurs ont une heure le matin et une le soir d'oraison mentale et pour [le reste du temps] une police [obligation] de travail, silence, obéissance, humilité,

dénuement de propriété, extrêmement stricte<sup>13</sup>... »

\*

« Il était prévu que le nouvel Institut serait inauguré le jour de la Pentecôte, 30 mai [1610]<sup>14</sup>. »

Or un grave contretemps se produisit : l'installation devait avoir lieu dans la *maison de la Galerie*, propriété du baron de Cusy, dont la femme devait faire partie du groupe des fondatrices [de la Visitation], alors que son mari se ferait capucin... Mais, le 28 mai, Mme de Cusy ne s'était plus du tout sentie la vocation et décida d'abandonner son projet de retraite « de quoi monsieur son mari fut affligé au possible..., il dut venir à l'évêché pour cette jolie commission<sup>15</sup> ».

Après un moment d'anxiété, tout s'arrangea : le baron de Cusy n'avait pas encore payé le prix d'achat de la *Galerie*, François se substitua à lui dans le contrat de vente, l'affaire se fit, et la maison fut acquise<sup>16</sup>.

\*

L'ouverture du petit monastère fut fixée au 6 juin [1610]. Ce jour-là, sur le soir, « l'on se rendit de l'évêché à la petite maison de la Galerie. Bernard de Sales conduisait Jeanne [de Chantal] sa belle-mère<sup>17</sup> »...

Elle était accompagnée de Jacqueline Favre et de Charlotte de Brécharde. Arrivés à la Galerie, la porte leur en fut ouverte par Jacqueline Coste<sup>18</sup>, déjà en fonction comme sœur tourière. Après s'être recueillies dans la petite chapelle, les sœurs

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

qu'il eût parachevé ses dévotions<sup>38</sup>". Cependant, il n'hésite pas à se lever : "Il y a trop de plaisir à jouir de cette douce partie du jour<sup>39</sup>" où l'on prie, où l'on travaille, le cœur et l'esprit renouvelés<sup>40</sup>. »

Après s'être habillé de haut-de-chausses et d'une soutane rapiécés car, disait-il, il ne voulait pas d'habits neufs tant qu'on pouvait rapiécer les vieux et épargner cette dépense pour habiller les pauvres, il passe à son prie-Dieu et « prie avec ardeur », passant une heure en oraison<sup>41</sup>.

Comment François de Sales priait-il ? Sa méthode n'était pas différente de celle qu'il enseignait à *Philothée* dans son *Introduction à la Vie dévote*, c'est-à-dire « simple, logique et pratique... [Épousant] les mouvements de l'intelligence et du cœur<sup>42</sup> ».

« Quel bonheur, confiait-il à une cistercienne de Sainte-Catherine, quel bonheur d'être là seul à seul avec Dieu, sans que personne sache ce qui se passe entre Dieu et le cœur, que Dieu même et le cœur qui l'adore<sup>43</sup> ! »

\*

Puis François va s'asseoir devant sa table à écrire et s'attaque au volumineux courrier qui s'est entassé. Il lui arrivera de se plaindre du *milliasse*<sup>44</sup> de lettres qu'il reçoit et auxquelles il s'attache à répondre. Bien qu'il y passe des heures, il n'arrive jamais à faire diminuer la montagne de requêtes : c'est un prêtre qui traite des affaires de sa paroisse ; un plaideur malheureux dont un mot de sa seigneurie pourrait attendrir les juges ; un adolescent de bonne famille qui ambitionne de devenir page ; un évêque, un religieux, qui voudraient bien avoir la solution d'un

cas de conscience ou d'un problème de théologie ; une novice, une professe qui se sentent perdre courage...

\*

Combien de lettres François a-t-il envoyées pendant ses vingt années d'épiscopat ? Vingt mille, peut-être ? Certains jours, toutefois, il perdait courage : « Secourez-moi bien par vos prières », demandait-il...

\*

## LA PRESSE DES AFFAIRES

François n'a pas de jours fixes pour ses réceptions, mais reçoit tous les jours. « Vers le milieu de la matinée, plusieurs de ses prêtres, venus de la campagne, sont là, qui demandent son audience<sup>45</sup>. » Comment les recevait-il ? Le révérend Michel Charbonnel, depuis peu curé de la paroisse de Cervens, l'a raconté : « Il m'écoutait volontiers, m'expliquant tous mes doutes et m'enseignant comme je m'y comporterais ; et il faisait cela avec un cœur si zélé et paternel que je ne saurais dire la consolation que j'en recevais<sup>46</sup>... »

À un jeune prêtre qu'il venait d'ordonner, il disait : « Prenez courage, je vous enseignerai, je vous en baille [donne] parole. »

\*

Les audiences terminées, après une prière dans l'oratoire, on passait à table. Le menu était « médiocre, frugal..., jamais que des viandes ordinaires, bœuf, mouton, quelquefois de la volaille avec quelque potage [garniture] ».

Pendant le repas, François faisait lire des livres de dévotion, ou la sainte Bible, ou encore d'autres histoires sacrées dont la *Vie des Saints* de saint Charles Borromée. Dirigeant la conversation, « il s'employait en bons discours de théologie ou de choses spirituelles », si bien que plein de son sujet, oublieux de l'endroit et de l'heure, « il en perdait le manger et le boire<sup>47</sup> ».

\*

Le repas fini (et il n'était jamais bien long), l'évêque descendait dans la cour pour faire l'aumône aux pauvres, aumônes qui consistaient en argent, en pain, en légumes. Puis François remontait dans la salle des audiences et là recommençait la « tyrannie des visites et entretiens importuns<sup>48</sup> ». Il avait recommandé, une fois pour toutes, à ses domestiques, de prendre garde à ne renvoyer aucune personne qui demandait à lui parler...

« Il recevait toujours chacun avec un visage doux et gracieux... quand ceux de sa maison, pour le détourner de tant recevoir, lui parlaient des rusticités et des insipidités d'autrui, il répliquait : et nous, que sommes-nous ?

Mgr de Sales recevait en cachette les pauvres honteux, et nourrissait beaucoup de personnes qui n'osaient mendier leur pain<sup>49</sup>. »

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Port-Royal furent chassées *manu militari*. Le roi envoya le guet, qui mit dehors Mme d'Estrée, et Angélique put revenir.

C'est à Maubuisson que, le 5 avril 1619, la mère Angélique rencontra François de Sales, elle tomba sous le charme et fut séduite à la fois par sa douceur et sa fermeté. François fit plusieurs visites à Maubuisson pour revoir celle qu'il appelait sa *très chère fille*. Il visita également Port-Royal et devint, à Paris, le directeur de conscience des Arnaud.

L'évêque et Mère Angélique entretenirent une correspondance nourrie, dans laquelle il s'efforça souvent de tempérer les ardeurs de la mère abbesse, lui écrivant par exemple : « Ô ma fille, non, je vous en prie, ne croyez pas que l'œuvre que nous avons entrepris de faire en vous puisse être sitôt faite<sup>39</sup>... »

\*

Impatiente de voir « l'œuvre faite, Angélique était sans modération dans les mortifications qu'elle s'imposait. François la reprenait : « Manger peu, travailler beaucoup, avoir beaucoup de tracas d'esprit et refuser de dormir au corps, c'est vouloir tirer beaucoup de service d'un cheval qui est efflanqué, et sans le faire repaître... Ne vous chargez par trop de veille et d'austérité... »

Le père d'Angélique étant mort le 29 décembre, François de Sales lui écrivit avec affection : « À mesure que Dieu tire à soi, pièce après pièce, les trésors que notre cœur avait ici bas, c'est-à-dire ce que nous y affectionnions, il y tire notre cœur même ; et puisque je n'ai plus de père [sur] terre, je dirai plus librement, notre Père qui êtes aux cieux. Ferme, ma très chère fille, tout est à nous, et nous sommes à Dieu<sup>40</sup>. »

\*

Hélas, s'écrie l'abbé Fuzet, à la douce et riante figure de François de Sales qui écrivait : « L'humilité, la simplicité de cœur... et la soumission d'esprit sont les solides fondements de la vie religieuse..., j'aimerais mieux que les cloîtres fussent remplis de tous les vices que du péché d'orgueil et de vanité... » va succéder le sombre Saint-Cyran<sup>41</sup> qui imposera à Angélique « une direction de crainte et de tremblement, une théologie de terreur, et un mysticisme obscur et exubérant<sup>42</sup> ».

\*

### LA RENCONTRE AVEC RICHELIEU<sup>43</sup>

François quitta Paris, pour ne plus y revenir, le vendredi 13 septembre 1619, sans regretter « le tracas insupportable de cette grande ville ». Il écrivait :

« Certes, la cour m'est en souverain mépris [je la méprise], parce que ce sont les souverains délices du monde que j'abhorre de plus en plus, et lui [le monde], et son esprit, et ses maximes, et toutes ses niaiseries<sup>44</sup>. »

Or, cette cour, François va la retrouver à Tours, où elle séjournait depuis plusieurs jours. « Ce sera l'occasion pour Mgr François de Sales d'aborder tout plein de prélats et particulièrement l'évêque de Luçon, Mgr Armand du Plessis de Richelieu<sup>45</sup>. »

François a décrit leur rencontre :

« L'évêque de Luçon [Richelieu] me jura toute amitié et me

dit qu'enfin il se rangerait à mon parti pour ne penser plus qu'à Dieu et au salut des âmes<sup>46</sup>. »

Il est à noter que le cardinal de Gondi, qui était évêque de Paris, lui proposa de devenir son coadjuteur<sup>47</sup>, mais François refusa, disant : « Je ne voudrais être démarié [de son évêché de Genève] que pour n'être plus marié [c'est-à-dire être mort]<sup>48</sup>. »

\*

Enfin, le 31 octobre 1619, après un an d'absence, François de Sales retrouva son cher diocèse, écrivant : « Me voici en mon nid<sup>49</sup> ! »

- 
1. Voir Annexe II.
  2. Voir Annexe II.
  3. D'une « fièvre pestilentielle ».
  4. Il commandait une bande de 1 200 soldats.
  5. Marie-Aimée de Sales, fille de la mère de Chantal. Elle n'avait que dix neuf ans.
  6. Cité par André RAVIER, *op. cit.*, p. 251.
  7. Bernard « avait fait sa confession générale et reçu la communion et l'extrême onction fort pieusement », *Œuvres, op. cit.*, t. XVIII, p. 17.
  8. Les sœurs de la Visitation.
  9. *Œuvres, op. cit.*, t. XVIII, p. 73.
  10. Le lendemain des Cendres.
  11. *Œuvres, op. cit.*, t. XVII, p. 343. Après avoir prêché l'Avent de 1616 à Grenoble, il y prêcha le Carême de 1617.
  12. *Œuvres, op. cit.*, t. VIII, p. 236-343. Cité par Mgr TROCHU, *op. cit.*, t. II, p. 596.
  13. Né à Carthage vers 160, mort vers 245. Quoique séparé de l'Église, il

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

retour de François à Lyon, arriva à la Visitation. « Ce jour-là, note la mère de Chaugy, François s'était dégagé de la presse de ses autres affaires » mais, comme la mère de Chantal lui dit d'entrée... Mon Père, mon cœur a grand besoin d'être revu de vous, Mgr de Sales la reprit : Ma Mère, nous parlerons de nous-mêmes à Annecy, maintenant achevons les affaires de notre congrégation... »

« Sans un mot de réplique, Jeanne-Françoise de Chantal, repliant le billet où elle avait noté l'état de son âme, déplia ceux qu'elle avait faits des affaires de l'institut [les diverses maisons de la Visitation]. Alors le saint et la sainte conférèrent quatre grandes heures ensemble<sup>42</sup>... »

Puis François ordonna à la mère de Chantal « d'aller, sous la garde de M. Michel Favre, visiter successivement les monastères [de la Visitation] de Grenoble, de Valence et de Belley, puis de se rendre à Chambéry pour étudier sur place le projet d'une nouvelle maison... » Sa bénédiction fut un adieu.

La mère de Chantal prit congé, sachant qu'elle ne le reverrait plus. En chemin, elle chanta le vingt-sixième Psaume : *Mon père et ma mère m'ont abandonné, mais le Seigneur m'a recueilli.*

\*

Le samedi 24 décembre, malgré « un froid extrême », François se rendit au couvent des Récollets pour bénir la première pierre de leur nouvelle église. La cérémonie dura plus de trois heures<sup>43</sup>, et il en revint exténué, avec un fort mal de tête, ce qui ne l'empêcha pas de célébrer la messe de minuit dans la chapelle de la Visitation, puis de prêcher ensuite<sup>44</sup>.

« Avant l'aube, il se rendit à l'église des Dominicains pour

confesser le prince Victor-Amédée de Piémont et la princesse Marie-Christine. Il célébra devant eux la messe de l'aurore et les communia<sup>45</sup>. »

À huit heures du matin, François se rendit à la Visitation pour sa troisième messe qu'il dit à onze heures. Il donna ensuite l'habit de la Visitation à deux postulantes et prêcha « très saintement », puis il s'en alla, sur le tard, au palais de la reine-mère pour lui dire adieu<sup>46</sup> et « y demeura avec de très grandes incommodités jusque bien avant dans la nuit<sup>47</sup> ».

Le lendemain, « on s'aperçut qu'il était déjà tout incommodé : il avait la moitié du visage abattu, l'œil plus enfoncé et moins vif<sup>48</sup> ».

\*

Le mardi 27 décembre, « il se leva comme de coutume, mais s'étant lavé le visage, il dit à ses serviteurs : Je sens que ma vue diminue fort ; cela signifie qu'il s'en faut aller ; toutefois nous vivrons autant qu'il plaira à Dieu<sup>49</sup> ».

Puis François alla rendre visite au noviciat de la Visitation. Au moment de son départ, la mère de Blonay lui présenta une plume et du papier, et lui dit : « Monseigneur et cher Père, nos Sœurs et nous vous supplions humblement de nous faire la grâce de nous écrire quelques enseignements pour nous avancer en la vertu. » Et, dans le haut de la page, puis au milieu, puis en bas, il traça ce seul mot : *Humilité*.

Après être resté longtemps devant le monastère, à prendre congé de quelques grands seigneurs<sup>50</sup>, puis s'être rendu chez le prince de Piémont et le prince de Nemours dans le même but, exténué, François rentra chez lui et entreprit de répondre à

quelques lettres. Soudain, il se leva de sa chaise et tomba.

---

1. Du 17 octobre 1618 au 31 octobre 1619, date de son retour à Annecy.
2. Le XVII<sup>e</sup> siècle fut un « siècle de plaideurs ».
3. Avec comme thème *les commandements de Dieu*.
4. Le chanoine Jean-François de Sales, frère cadet de François, exerçait les fonctions de grand aumônier auprès de Christine de Savoie. Il fut nommé évêque de Chalcédoine et coadjuteur de Genève. Le sacre eut lieu le 21 janvier 1621.
5. Mgr TROCHU, *op. cit.*, t. II, p. 655.
6. *Œuvres, op. cit.*, t. XIX, p. 194.
7. Mgr TROCHU, *op. cit.*, t. II, p. 667.
8. Cité par Mgr TROCHU, *op. cit.*, t. II, p. 668.
9. Pour la fête de saint Antoine de Padoue.
10. *L'Année sainte*, t. VI, p. 331-332. Cité par Mgr TROCHU, *op. cit.*, t. II, p. 668.
11. Manuscrit de la mère Greyfié : petit recueil touchant quelques particularités de la vie de saint François de Sales.
12. Cinquante-cinq ans, âge avancé pour un homme du XVII<sup>e</sup> siècle.
13. Il souffrait d'hydropisie et d'artériosclérose.
14. *Œuvres, op. cit.*, t. XX, p. 155.
15. Michel FAVRE, *1<sup>er</sup> Procès*, t. II, art 30. Cité par Mgr TROCHU, *op. cit.*, t. II, p. 670.
16. *Œuvres, op. cit.*, t. XX, p. 16 et p. 395.
17. Il aurait également songé à se retirer chez les Prêtres de l'Oratoire. Les ouvrages auxquels il songeait se seraient intitulés le *Traité de l'amour du prochain*, une *Explication familière des mystères de notre sainte foi* et un *Traité des quatre amours* (la manière dont nous devons aimer Dieu, nous-mêmes, nos âmes et enfin nos ennemis).
18. Théandrique : mot composé des deux termes grecs désignant Dieu (*théos*) et l'homme (*andros*). Le mot évoque le mystère de l'incarnation : Jésus, Dieu et homme.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

témoins<sup>7</sup> et se documenter sur les séjours de François à Paris, Padoue, Lyon et partout où il est passé. Peu à peu, la pile de dossiers croît et, en 1632, les commissaires décidèrent d'expédier l'ensemble des documents à Rome. À la Visitation, on considère que l'affaire est faite et on commence à préparer les fêtes de la béatification<sup>8</sup>.

Hélas ! Consultés par le délégué des commissaires<sup>9</sup>, un groupe d'avocats consistoriaux et de jurisconsultes sont d'avis que le procès d'Annecy n'est pas recevable « à cause de plusieurs défauts et manquement de formalités essentielles<sup>10</sup> ». Certes, les dépositions des témoins ne sont pas mises en cause sur le fond, mais elles n'ont pas été recueillies selon les formes qui viennent d'être définies par la Sacrée Congrégation des Rites.

Les documents retournent donc à Annecy, où ils sont remis en forme. En 1634, ils repartent pour Rome et sont présentés directement à des cardinaux. Nouvelle déception : les envoyés savoyards se voient opposer un décret d'Urbain VIII, daté de 1625, qui affirme qu'un procès dit *de non-culte* aurait dû accompagner le procès diocésain. En conséquence, toutes les pièces sont entreposées dans les archives des Rites...

\*

Vingt ans plus tard, la cause de François n'avait pas avancé d'un pouce<sup>11</sup>. À l'assemblée générale du Clergé de France, qui s'inquiétait de cet état des choses, le nouveau pape, Innocent X, ne put que répondre « qu'à son très vif regret, l'étude du procès était devenue impossible, les dossiers en étant introuvables<sup>12</sup> ».

Il fallait donc tout reprendre à zéro. Mgr Henry de Maupas<sup>13</sup>

fut choisi comme postulateur et fit constater par la Congrégation des Rites<sup>14</sup> la malencontreuse disparition des pièces de la cause.

En juin 1648, le Saint-Siège demanda par « lettres rémissoriales » que l'on commençât à Annecy un procès *apostolique*, permettant que l'on utilise à cette fin les pièces du premier procès<sup>15</sup>.

\*

On arriva tout doucement en 1653, date à laquelle le cardinal Fabio Chigi, secrétaire d'État d'Innocent X, demanda l'ouverture d'une nouvelle enquête. Celle-ci débuta en 1655<sup>16</sup>, et fut reprise « dès sa racine. » Alors, pendant des mois, les témoins défilèrent. « Dix-huit écrivains, atteste la mère de Chaugy, ne sont pas suffisants pour écrire le simple récit des miracles<sup>17</sup>. »

Enfin, le 17 septembre 1658, le nouveau postulateur<sup>18</sup> reprend le chemin de Rome. « Les dossiers, cousus dans une solide toile cirée, ballotent aux flancs de deux mules... mais, aux portes de Florence, un accident vulgaire menace de tourner en catastrophe : l'une des mules roule dans l'Arno ; le temps de quitter sa bure et le père de Chaugy patauge dans l'eau bourbeuse..., en coupant les courroies de la bête, on a récupéré les tomes irremplaçables<sup>19</sup>... »

\*

Le 19 juillet 1659, le pape Alexandre VII déclarait recevable le « second procès de Genève ». La Congrégation des Rites en

entama aussitôt l'étude.

Or, le promoteur de la foi<sup>20</sup> se livra à une attaque en règle, que rapporte le père de Chaugy<sup>21</sup> :

« Il ne faut pas s'étonner si l'on a des ennemis tandis qu'on est dans la misère de la vie, puisque même les sauvés et les triomphants dans le ciel ont encore des jaloux. On a attaqué le saint homme [François], votre bon Père, en la suavité de ses lettres, en l'innocence de sa conversation, en sa joie sur la promotion de son frère à la coadjutorerie, en sa douleur sur la mort de ses proches, en les absences de son diocèse, en sa douceur, en la surprise de son décès, en son testament<sup>22</sup>. »

L'alerte fut chaude, mais l'avocat consistorial l'emporta. Le 2 juillet 1660, la congrégation générale, tenue en présence du pape, proclama l'héroïcité des vertus de foi, d'espérance et de charité chez le serviteur de Dieu, François de Sales.

Le père de Chaugy écrivait à sa sœur : « Nous voyons le rivage, encore un peu de patience et de travail, et puis nous arriverons heureusement au port<sup>23</sup>. »

\*

Alors que tout semblait réglé, un inconnu se présente tout à coup aux cardinaux qui jugent l'affaire. Il affirme, sous serment, que le soi-disant serviteur de Dieu, François de Sales, n'a jamais été baptisé et que nul ne peut prouver le contraire<sup>24</sup>.

Le père de Chaugy envoie un courrier angoissé à sa sœur, lui demandant de tout mettre en œuvre pour trouver une preuve du baptême de Mgr de Sales. Aussitôt plusieurs sœurs de la Visitation se mettent à trier les immenses archives du château de Thorens. Un jour se passe, puis un autre, puis un troisième,

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

vingt-cinq instituts de religieux et religieuse s'étant « inspirés de sa doctrine spirituelle ».

C'est à l'évidence un évêque qui a compris les grands problèmes de son époque et tenté d'y répondre avec une énergie peu commune, certains historiens n'ayant hésité à le qualifier d'« initiateur » : ainsi Mgr Trochu, qui le considérait comme étant « essentiellement un missionnaire » pour avoir « inauguré l'apostolat par la presse », lors de la mission de Thonon en 1594-1595.

Qu'il me soit également permis d'ajouter un dernier aspect, auquel notre temps me semble particulièrement sensible : François de Sales a eu « le don d'entrer en dialogue avec les hommes de son temps et de parler leur langage » (je cite une dernière fois le père Ravier, dans son *Introduction à la vie dévote*).

Ce souci pédagogique se remarque tant dans son ministère habituel que dans ses écrits : pour être bien compris par ses auditeurs ou ses lecteurs, il n'hésite pas à faire appel à l'expérience de la vie quotidienne et à employer des termes familiers. Les citations qu'Aimé Richardt a inscrites en tête des chapitres 18 et 20 en sont une illustration, qu'il s'agisse de la délicatesse requise dans l'annonce de l'Évangile (« On prend plus de mouches avec une goutte d'huile qu'avec un tonneau de vinaigre ») ou, touchant la vie spirituelle, pour souligner les liens unissant la charité et la dévotion, qui « ne sont non plus [pas] différentes l'une de l'autre que la flamme l'est du feu ».

Mais il sait aussi recourir à la poésie pour évoquer les richesses de la vie spirituelle, et on croirait le lire en trouvant sous la plume d'un théologien orthodoxe d'hier cet aphorisme publié récemment dans la revue *Notre temps* : « La vie spirituelle jaillit dans les pâturages du cœur... là où Dieu et l'homme se rencontrent » (Evdokimov). François de Sales n'a

cessé de le redire à sa manière, comme évêque, prédicateur, directeur spirituel, enfin grand écrivain, en rappelant que « la perfection n'est point un état réservé à une minorité d'élus [car] elle consiste seulement dans l'amour ».

Mgr HUOT-PLEUROUX  
Ancien secrétaire général de l'Épiscopat

1. Selon une tradition ancienne, il serait passé à Favorney puis à Dole, qui était alors la capitale de la Comté et où il célébra les fêtes de la Toussaint. Il aurait ensuite rejoint Besançon et prêché dans la magnifique chaire de pierre décorée en gothique flamboyant, que l'on voit encore aujourd'hui dans la nef de la cathédrale.

# Annexe I

## CHRONOLOGIE

<b>21 août 1567</b>	François de Sales naît à Thorens <sup>1</sup> , dans le château du hameau de Sales.
<b>28 août</b>	Il est baptisé dans l'église de Saint-Maurice de Thorens.
<b>1573-1575</b>	François de Sales est pensionnaire à l'école de La Roche.
<b>Octobre 1575- septembre 1578</b>	Il continue ses études au Collège chappuysien.
<b>1577</b>	François de Sales fait sa Première Communion en l'église Saint-Dominique d'Annecy. (Quatre Temps de l'Avent).
<b>20 septembre 1578</b>	Il est tonsuré à Clermont-en-Genevois par Galois de Regard, évêque de Bagnoréa, puis part pour Paris avec son gouverneur M. Déage, et ses cousins de Sales.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

évêque de Genève. La prise de possession, l'administration diocésaine. Un évêque réformateur. Le pays de Gex. La lettre au pape sur le Chablais.

## **Chapitre 14**

Le synode de 1603. François au milieu de ses prêtres. Le nouveau catéchisme diocésain. Instructions de François à son clergé. La réforme des monastères savoisiens.

## **Chapitre 15**

Le Carême de Dijon (1604). Un procès entre évêques ? Jeanne-Françoise Frémyot, baronne de Chantal. Son veuvage, sa rencontre avec François de Sales.

## **Chapitre 16**

Le synode de mai 1604 ; visite au pays de Gex. Le pèlerinage à Saint-Claude (août 1604). La réforme de l'abbaye de Notre-Dame d'Abondance. Les visites pastorales. Le Carême de La Roche (1605). L'introduction au *Codex Fabrianus*. L'épître sur la prédication. Mort de Clément VIII, élection de Léon XI, François cardinal ?

## **Chapitre 17**

Mme de Chantal en retraite à Sales (mai 1605). Le Carême de Chambéry (février-mars 1606). La querelle

*De auxiliis* (1606). La mort de sa petite sœur Jeanne (octobre 1607). La réforme du monastère des Bénédictines de Puy d'Orbe.

## **Chapitre 18**

L'Académie Florimontane. L'introduction à la vie dévote (1609). La mise au pas des moines de l'abbaye de Talloires (1609).

## **Chapitre 19**

La mort de Mme de Boisy (mars 1610). La Visitation Sainte Marie. Le petit *couvent-hôpital* de la Galerie. L'approbation du Saint-Siège.

## **Chapitre 20**

*Le Traité de l'Amour de Dieu* (août 1616). La journée de Mgr de Genève : le courrier, les audiences, les aumônes. Au confessionnal, à la cathédrale, à l'évêché.

## **Chapitre 21**

Trois morts successives (1617). Carême de 1617 à Grenoble. Dernier séjour à Paris. Le père de Bérulle. La mère Angélique Arnaud. La rencontre avec Richelieu, évêque de Luçon.

## **Chapitre 22**

Jean-François de Sales, coadjuteur de son frère (janvier

1621). L'éducation d'un coadjuteur. Le chapitre des pères Feuillants (juin 1622). Le voyage à Turin. Le départ pour Avignon. Le retour à Lyon. Son état se détériore rapidement.

## **Chapitre 23**

Agonie et mort de François de Sales (28 décembre 1622). Retour du corps à Annecy. Un premier miracle.

## **Chapitre 24**

Ouverture du procès de canonisation (1627). Rejet à Rome, pour vice de forme du procès diocésain. Perte des dossiers. Le pape Alexandre VII fait recommencer le procès. Béatification de François de Sales (28 décembre 1661). Canonisation (19 avril 1665). Bref du Doctorat par Pie IX (16 novembre 1877).

## **Conclusion**

### **Postface de Mgr Huot-Pleuroux**

docteur ès lettres, ancien secrétaire général de l'épiscopat

**Annexe I** : Chronologie

**Annexe II** : Courtes biographies

**Annexe III** : Quelques repères historiques

## **Bibliographie**

Achevé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie

en décembre 2012

N° d'imprimeur : XXXXX

dépôt légal : janvier 2013

Imprimé en France



Composition et mise en pages réalisées par

Compo 66 – Perpignan

524/2012